

SESSION 2026

Bac+1 scientifique
Candidats scolarisés dans le système français de l'Education nationale
Modalités d'admission en 1^{ère} année ou 2^e année

Admissions	Bac+1 (non validé) Titulaire d'un bac général 2 sciences ou 1 science (maths) ou STI2D - Session 2025 Entrée en 1^{ère} année Cycle généraliste & Cycle généraliste renforcé Sélection sur dossier uniquement (pas d'entretien) <u>Inscriptions sur la plateforme de candidature Puisseance Alpha : Début novembre 2025 à mi-juin 2026</u> Une fois votre dossier complet et validé par Puisseance Alpha, il sera transmis à ESIEE Paris. Vous recevez ensuite au fur et à mesure votre résultat d'admission directement sur votre espace Puisseance Alpha.	Bac+1 scientifique (en cours de validation) Titulaire d'un bac général 2 sciences - Session 2025 Entrée en 2^e année Cycle généraliste uniquement Sélection sur dossier uniquement (pas d'entretien) <u>Inscriptions sur la plateforme de candidature Puisseance Alpha : Début novembre 2025 à mi-juin 2026</u> Une fois votre dossier complet et validé par Puisseance Alpha, il sera transmis à ESIEE Paris. Vous recevez ensuite au fur et à mesure votre résultat d'admission directement sur votre espace Puisseance Alpha.
Nombre de places	15 places pour le Cycle généraliste 5 places pour le Cycle généraliste renforcé	15 places
Frais de sélection	100 € ⁽¹⁾	

(1) 15 € pour les candidats boursiers Education nationale ou enseignement supérieur (sur justificatif)

JOURNEES PORTES OUVERTES

Samedi 6 décembre (13h à 18h)
Samedi 17 janvier (13h à 18h)
Samedi 14 février (9h30 à 17h30)

Les aides financières

LES BOURSES

Bourse de l'Enseignement Supérieur (CROUS)

Le Dossier Social Etudiant (DSE) est un document unique qui permet de solliciter l'attribution d'une bourse d'enseignement supérieur et/ou d'un logement en résidence universitaire. La demande s'effectue par internet sur le site du Crous de votre établissement d'origine. La demande doit se faire avant d'avoir passé les examens de fin d'année ou choisi une future orientation, entre le 20 janvier et le 15 mai impérativement. Aucune demande tardive ne sera acceptée.

Bourses d'étude à ESIEE Paris

Cette bourse attribuée par ESIEE Paris est un dégrèvement des frais de scolarité et peut être cumulée avec celle de l'Enseignement Supérieur. Elle sert à couvrir jusqu'à 60% du montant des frais de scolarité de l'année en cours. Les dossiers doivent être téléchargés sur l'intranet de l'école début novembre. La commission d'attribution se réunit fin janvier pour établir le barème et la bourse est attribuée début février. Le renouvellement se fait chaque année (le taux de dégrèvement peut varier d'une année à l'autre, le barème étant lui-même variable en fonction du budget alloué et du nombre de dossiers recevables). Une somme forfaitaire correspondant à 40% du montant de la scolarité restera à charge de l'étudiant.

Les modalités d'attribution de la bourse ESIEE Paris sont consultables sur le site de l'école : <http://www.esiee.fr/fr/espace-etudiants/financer-vos-etudes>

LES AIDES AU LOGEMENT

APL (Aide Personnalisée au Logement)
ALS (Aide au Logement Social)
Elèves
Renseignements sur www.caf.fr

LES PRETS

Prêts bancaires à taux préférentiels.
Renseignements auprès du Bureau des
(bdeesiee@esiee.fr)

Pour toute demande concernant les aides financières ou Relais handicap, contacter le service ASSIS'ETUD : assistetud@esiee.fr

Frais de scolarité annuels prévisionnels Pour un élève entrant en 2026/2027

1 ^{ère} année et 2 ^e année	8280 € par an
Cycle ingénieur en 3 ans	8680 € par an Pas de frais en filières en apprentissage

- Ces tarifs sont donnés à titre indicatif et peuvent être modifiés chaque année en fonction des conditions économiques.
- Sauf cas de force majeure (accident, maladie, graves problèmes familiaux), tout trimestre commencé est dû en entier quelle que soit l'activité pédagogique.